



## COMMUNIQUÉ

### **Mise en place d'un dispositif transitoire pour palier l'arrêt d'exploitation de l'ambulance de jour à Grächen au 31 mars 2023.**

Réunis en séance de travail le 13 mars 2023, les représentants des autorités des communes de St. Niklaus, Grächen et Embd, la préfète du district de Visp, et les instances dirigeantes de l'OCVS se sont mis d'accord pour la mise en place d'un dispositif transitoire pour palier l'arrêt d'exploitation de l'ambulance de jour à Grächen au 31 mars 2023.

Il s'agit d'un ambulancier professionnel, doté d'un véhicule d'urgence et de tout le matériel nécessaire à une intervention de secours (dispositif Rapid Responder). Il sera basé quotidiennement à St. Niklaus, de 7h à 19h 7/7. Le dispositif de nuit reste inchangé et est assuré par les services d'ambulances situés à Zermatt, Eyholz ou à Saas-Balen.

Dans la mesure du possible le dispositif transitoire Rapid Responder est déployé à compter du 1er avril prochain. Le personnel de ce dispositif sera fourni par les services d'ambulances d'Air Zermatt AG, de z-zerzuben AG et de l'Ambulanz Saastal avec lesquels l'OCVS s'est réunie pour en définir les éléments pertinents et sa mise en œuvre.

Ce dispositif fera l'objet d'un monitoring de la part de l'OCVS.

Son devenir définitif découlera de la décision du Conseil d'Etat quant à la prochaine planification ambulancière.